

Transition écologique du parc HLM

Dossier de la rédaction de H2o
October 2023

Les agences de l'eau officialisent leur engagement aux côtés de l'Union sociale pour l'habitat

Le 26 septembre 2023, un partenariat majeur a été signé entre les 6 directeurs généraux des agences de l'eau - Marc Hoeltzel (Agence de l'eau Rhin-Meuse), Guillaume Choisy (Agence de l'eau Adour-Garonne), Sandrine Rocard (Agence de l'eau Seine-Normandie), Laurent Roy (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse), Martin Gutton (Agence de l'eau Loire-Bretagne), Thierry Vatin (Agence de l'eau Artois-Picardie) - et la présidente de l'Union sociale pour l'habitat Emmanuelle Cosse afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'îlots de chaleur urbains au cœur des projets de construction et de rénovation du logement social. Ce partenariat permet d'unir les moyens d'intervention de ces établissements et d'installer les agences de l'eau comme les partenaires privilégiés des opérations de dépollution et de renaturation des résidences HLM. Cette signature s'est faite en présence de Philippe Mazenc, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour marquer l'importance du rapprochement des opérateurs autour de cet axe prioritaire de la politique de la ville et d'une mobilisation du gouvernement à l'égard des populations concernées.

Les bailleurs sociaux sont les propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées (voies, réseaux d'eau, d'assainissement, espaces verts et de nature...), qui représentent des surfaces conséquentes de l'espace urbain. Ils sont donc un acteur-clé de la ville permutable et durable. Leurs opérations courantes ou plus structurantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau (infiltration dans les espaces verts ou surfaces perméables, réutilisation, économies d'eau...) et la préservation, voire l'amélioration, de la biodiversité et des milieux naturels. Les agences de l'eau souhaitent accompagner et promouvoir les actions portées par l'USH et les organismes HLM dans le cadre de leur politique d'urbanisme durable, pour permettre une transition écologique de l'ensemble du parc social, tant en milieu urbain que rural. Ces actions portent plus précisément sur le développement et l'amélioration de la gestion préventive et durable des eaux pluviales en milieu urbain, la biodiversité, la sobriété en eau dans les bâtiments et sur les parcelles mais aussi la préservation et la restauration des milieux naturels. Des actions opérationnelles et des partenariats sont déjà à l'œuvre dans le secteur : Partenariat en cours depuis 2021 entre l'Union régionale de l'habitat Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse avec une convention de partenariat signée en février 2023 (formations croisées et webinaires, appels à projets spécial bailleurs sociaux, travail sur les modalités d'interventions) ; Appels à projets de l'Agence de l'eau Artois-Picardie en 2023 "Gestion de l'eau et de la biodiversité dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux" ; Accompagnement de projets par l'Agence de l'eau Seine-Normandie en Île-de-France dont le projet de démonstrateurs des bonnes pratiques ; Partenariat entre l'Association régionale HLM Champagne-Ardenne (ARCA HLM) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie depuis septembre 2023 ; Webinaire "Et si le bâtiment ne consommait plus d'eau" organisé en juin dernier à l'intention des organismes HLM, avec des interventions croisées autour de retours d'expérience en métropole et dans les outremer ; Aude cofinancée afin d'élargir un panorama des pratiques en matière de gestion intégrée des eaux pluviales, favorisant l'infiltration à la source et limitant les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'outremer, quelque 566 opérateurs HLM (fin 2022) à travers cinq fédérations. En 2022, les organismes HLM ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants du secteur groupé ou en diffus.À

Agences de l'eau - Union sociale pour l'habitat